

LIVRET D'ACCUEIL DES STAGIAIRES

- Formation Adévet -

Adévet

Siège social : 1124 route de Marcellaz, 73410 Entrelacs
SARL au capital de 3 500 €
SIREN 522 215 193
N° déclaration d'activité 84730248873

Votre Contact

Hélène VILLARROYA
06 64 85 26 34
helene@adevet.com



Bienvenue !

Vous venez de vous inscrire à une session proposée par notre organisme de formation et nous vous en remercions !

Nous avons réalisé pour vous ce livret d'accueil, qui vous donnera quelques informations pratiques et vous rappellera l'essentiel des règles que vous devez respecter tout au long de votre formation.

Nous vous souhaitons la bienvenue, ainsi qu'un très bon stage !

Table des matières

Présentation de notre organisme de formation	2
Domaines d'activité.....	2
Domaines de formation.....	2
Nos engagements	3
Organigramme.....	3
Parcours d'inscription.....	4
Modalités d'accueil	4
Horaires	4
Pour les formations à distance synchrone ou asynchrone	4
Pour les formations en présentiel (hors formation intra-clinique)	4
Pause et Repas	4
Modalités d'accès aux personnes à mobilité réduite.....	4
Moyens	5
Moyens logistiques.....	Erreur ! Signet non défini.
Les méthodes pédagogiques	6
Les moyens techniques	6
Droits et devoirs du stagiaire	7

Présentation de notre organisme de formation

Domaines d'activité

Adévet est une société de conseils et un organisme de formation à destination des entreprises vétérinaires. Créée en 2010 par Hélène Villarroya (ENVA, 2001), sa mission est d'apporter toutes les solutions et les conseils dont les vétérinaires – chefs d'entreprise ont besoin pour la stratégie, la gestion et le développement de leur activité.

Les services d'Adévet s'organisent autour des thèmes suivants :

- Développement de l'activité,
- Management et animation de l'équipe,
- Organisation de l'entreprise et accompagnement du changement,
- La communication.

Des informations plus précises sur les services, les modalités et les prix sont disponibles sur le site www.adevet.com.

Domaines de formation

Adévet est aussi un organisme de formation. Nous avons construit une expertise forte dans différents domaines d'activité grâce à des collaborations régulières avec des consultants pour assurer la transposabilité de leur savoir-faire au secteur vétérinaire.

Les formations proposées, à destination des vétérinaires et de leurs équipes portent sur différents thèmes : Business development, Relation client et marketing, Stratégie, Management et cohésion d'équipe, Communication numérique.

Elles sont adaptées au public présents (selon le métier exercé, vétérinaire, auxiliaire vétérinaire et personnel administratif, les responsabilités particulières liées au poste et le niveau d'expérience du stagiaire).

Nos formations peuvent-être dispensées :

- en présentiel intra ou en inter-entreprise,
- à distance en visioconférence,
- en parcours autonome (e-learning)

Des formations sur-mesure sont possibles sur simple demande et pour répondre aux objectifs précis de votre organisation. Un rendez-vous préalable en visioconférence permet d'établir les objectifs pédagogiques et discuter des modalités pratiques.

Nos engagements

Tous les formateurs s'engagent à fournir des conseils et des formations répondant à la charte de valeurs Adévet.

1. Indépendance et expertise
 - S'imposer un devoir de conseil, agir de façon intègre et ne pas subordonner l'intérêt de son client à ses intérêts propres, commerciaux ou de toutes autres natures,
 - Maintenir ses méthodes aux standards les plus évolués,
 - Être transparent sur ses méthodes et ses pratiques.
2. Proximité
 - Être disponible pour répondre aux demandes du vétérinaire et de son équipe,
 - Se tenir informé de l'actualité du secteur pour être proche des problématiques des vétérinaires,
 - Adopter une posture aidante pour faciliter les échanges avec le vétérinaire et son équipe.
3. Respect
 - Respect des règles déontologiques propres à sa profession,
 - Respect des informations transmises par le client et son équipe,
 - Respect du droit de propriété intellectuel,
 - Respect des engagements pris.
4. Résultat
 - Définir clairement les objectifs fixés avec le client et les suivre,
 - Adopter les pratiques ayant faits leurs preuves,
 - Développer une méthodologie d'accompagnement et de suivi efficace.

Organigramme

Tous les formateurs sont des consultants Adévet ou des intervenants externes qui travaillent régulièrement avec les cliniques vétérinaires. Ils sont reconnus pour leur expertise et leur savoir-faire.

Vous pouvez consulter le profil des intervenants depuis le site www.adevet.com/#TeamAdevet en cliquant sur leur photo et à tout moment nous demander leur CV que nous vous transmettrons avec plaisir.

Direction et Administration

- Responsable : Hélène Villarroya

Formation :

- Management, Relation Client, Communication : Hélène Villarroya
- Intelligence Artificielle : Mathieu Lamant

Support :

- Support technique/pédagogique : Hélène Villarroya en collaboration avec les formateurs experts
- Référent handicap : Hélène Villarroya

Qualité :

- Responsable qualité : Hélène Villarroya

Parcours d'inscription

La **demande d'inscription** s'effectue directement via notre site internet, au moyen d'un formulaire dédié pour chaque formation.

- Ce formulaire intègre un questionnaire de positionnement permettant d'analyser les besoins, le niveau et les attentes du participant, afin de vérifier l'adéquation de la formation avec son profil.
- Le candidat peut consulter sur le site <https://www.adevet.com/formation/veterinaire> le programme détaillé de la formation et notamment les objectifs, les prérequis, les modalités pédagogiques, les modalités d'évaluation ainsi que les délais d'accès.

Après validation de la pré-inscription, une convention de formation est adressée pour formaliser l'inscription. Celle-ci devient définitive à réception des documents signés et du règlement des frais.

Une convocation est ensuite envoyée avant le démarrage de la formation, précisant les modalités pratiques (dates, horaires, lieu ou accès à la plateforme en ligne).

Modalités d'accueil

Horaires

Les horaires des formations sont transmis aux participants lors de leur inscription dans le document de Convention professionnel et rappelés ensuite dans le mail de convocation avec les informations d'accès à la formation.

Pour les formations à distance synchrone ou asynchrone

- Pour nos formations à **distance en visioconférence**, nous utilisons la plateforme de visioconférence KMeet. Le lien d'accès à la salle de réunion est indiqué dans la convocation.
- Pour les formations à **distance en parcours autonome**, la plateforme est Teachizy. Elle permet d'accéder aux contenus pédagogiques, de suivre les modules en auto-formation et de réaliser des évaluations à votre rythme.

Pour les formations en présentiel (hors formation intra-clinique)

Les lieux de formation sont choisis pour leur facilité d'accès, leur confort et leur équipement.

Nous nous assurons qu'ils possèdent un équipement minimum pour assurer une qualité de travail suffisante (installation de projection, paperboard, wifi).

Pause et Repas

Lorsque les pauses et repas sont organisés par notre organisme nous veillons à répondre à toutes les exigences. Le questionnaire d'évaluation des attentes, envoyé lors de la confirmation d'inscription avant le début de la formation permet de connaître les préférences et les exclusions alimentaires éventuelles.

Modalités d'accès aux personnes à mobilité réduite

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre les formations proposées sont invitées à leur inscription à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités d'accéder au lieu de formation (contact@adevet.com).

Nous ne sélectionnons pas systématiquement des lieux accessibles PMR, mais nous nous assurons de connaître leurs caractéristiques d'accessibilité afin de pouvoir adapter l'organisation de la formation en fonction des besoins des participants. À ce titre, nous invitons chaque participant à nous signaler, en amont de la formation, toute situation ou besoin spécifique nécessitant une adaptation particulière.

Nous mettons en place plusieurs modalités permettant d'identifier et de repérer les situations de handicap dès l'accueil et tout au long du parcours de formation, afin d'adapter au mieux l'organisation, les modalités pédagogiques et les conditions d'apprentissage aux besoins spécifiques des apprenants.

Lors de la pré-inscription, les participants sont invités à exprimer tout besoin d'accompagnement spécifique. Si nécessaire, un rendez-vous d'analyse concertée peut être proposé, notamment en lien avec des partenaires spécialisés tels que l'Agefiph, afin d'étudier les aménagements possibles.

Moyens

Mise à disposition des locaux et conditions d'accueil

Lorsque la formation se déroule **dans les locaux de l'entreprise bénéficiaire**, celle-ci met à disposition de l'organisme de formation un espace adapté au nombre de participants et permettant le bon déroulement de la prestation, ainsi que les équipements nécessaires définis en amont avec l'organisme de formation.

- L'entreprise bénéficiaire s'assure que les locaux et équipements mis à disposition sont adaptés à l'accueil des participants et aux activités pédagogiques prévues.
- Les participants sont soumis aux règles d'hygiène, de santé et de sécurité applicables au sein de l'établissement d'accueil. Lorsque l'entreprise dispose d'un règlement intérieur, les mesures de santé et de sécurité qui y sont prévues s'appliquent pendant la formation.



Pour les **formations inter-entreprises**, les formations ont lieu à distance (visioconférence) ou dans des espaces dédiés à la formation assurant respect des normes de confort, de sécurité et d'accessibilité.



Des documents de synthèse, des fiches outils et des exercices sont mis à la disposition des participant :

- Remis en main propre pour les formations en présentiel
- Téléchargeable pour les parcours autonomes.
- Transmis numérique pour les formations en visioconférence

Les méthodes pédagogiques

Chaque formation s'organise autour de ces différents apports :

- Auto-évaluation,
- Apports théorique (oral et support de cours),
- Mise en situation (simulation professionnelle, étude de cas pratique),
- Synthèse méthodologique (fiche-outil, arbre décisionnel, carte heuristique),
- Evaluation des connaissances et pratiques.

Le formateur s'appuie également sur la participation et l'expérience des participants afin de compléter et développer les connaissances et les pratiques professionnelles

Les moyens techniques

Les formations en visioconférence sont planifiées en temps réel, permettant des échanges directs avec le formateur et les autres participants. Pour les formations à distance Adévet possède une salle de réunion KMeet et différents outils d'animation (Mentimeter, suite Framasoft, ...) peuvent être utilisés pour délivrer les formations au rythme du stagiaire et alternant différents formats (vidéo, quizz, téléchargement de documents, ...).

Les modules e-learning sont accessibles durant une période de 60 jours à partir de la date d'achat, offrant une flexibilité dans l'apprentissage. Cette période peut être renouvelée sur simple demande.

Neutralité, égalité de traitement et prévention des discriminations

L'organisme de formation Adévet garantit à l'ensemble des bénéficiaires un traitement impartial, équitable et respectueux, sans distinction fondée notamment sur l'origine, le sexe, l'âge, la situation de handicap, les convictions, la situation personnelle ou tout autre motif prohibé par la réglementation applicable.

Les décisions relatives à l'accès à la formation, à son déroulement, à l'évaluation des acquis et à l'accompagnement des bénéficiaires reposent sur des critères objectifs, transparents et en lien avec les exigences de la formation.

Toute personne estimant avoir fait l'objet d'un traitement inéquitable, discriminatoire ou contraire à ces principes peut effectuer un signalement auprès de :

Référent : Hélène Villarroya, dirigeante

E-mail : helene@adevet.com

Téléphone : 06 64 85 26 34

Le signalement fait l'objet :

- d'un accusé de réception dans un délai de **2 jours ouvrés** ;
- d'un examen confidentiel et impartial ;
- d'une réponse ou d'une information sur les suites données dans un délai de **8 jours ouvrés**, sauf situation nécessitant des investigations complémentaires ;
- d'une traçabilité interne du signalement et de son traitement, dans le respect des règles applicables en matière de confidentialité et de protection des données.

Aucune mesure défavorable ne peut être prise à l'encontre d'une personne du seul fait qu'elle a effectué, de bonne foi, un signalement.

Droits et devoirs du stagiaire

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes de sécurité, d'hygiène et de civilité en vigueur ainsi que les consignes données par le formateur.

L'accès aux installations pédagogiques est strictement interdit hors formation et se fait sous la surveillance du formateur uniquement.

Le stagiaire doit prendre connaissance du règlement intérieur et s'y conformer.

Le stagiaire étant acteur de sa formation, la richesse de celle-ci dépendra de son dynamisme propre et de son implication personnelle.

Toute absence non justifiée sera rapportée à l'entreprise qui finance la formation.

En participant à la formation, le stagiaire s'engage à être présent et à suivre la formation jusqu'à son terme.

Le stagiaire s'engage à respecter les horaires et à adopter une tenue et conduite respectueuse envers autrui.